## Carte scolaire du $1^{\text {er }}$ degré public - Rentrée 2024

## Au niveau national

Le budget de l'Éducation nationale pour l'année 2024-2025 démontre de nouveau la priorité accordée à l'école, avec plus de 63 milliards d'euros, soit une augmentation de plus de 6,5\%. Outre les enjeux de rémunération et d'accélération de carrière engagées l'année passée, le ministre a ouvert avec les organisations représentatives une réflexion sur l'attractivité du métier et la revalorisation des personnels de santé et sociaux en milieu scolaire pour garantir l'attractivité de ces postes.

Le plafond d'emploi du ministère est de 1060504 emplois équivalents temps plein, en hausse de $2 \%$ par rapport à 2023 , du fait notamment de la création d'emplois d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

L'année scolaire 2023-2024 est marquée par une nouvelle baisse du nombre d'élèves (83000), après une baisse de près de 79000 élèves l'année précédente, soit près de 500000 élèves en moins au total entre 2023 et 2027.

Cette forte baisse démographique induirait mécaniquement un retrait de 5000 moyens d'enseignement, si l'on retenait une logique de stricte proportionnalité entre la baisse du nombre d'élèves et le nombre d'enseignants.
Le gouvernement poursuit toutefois l'objectif d'améliorer les taux d'encadrement dans le ${ }^{\text {er }}$ et dans le $2^{\text {nd }}$ degré. L'amélioration du taux d'encadrement permet un nombre moyen d'élèves par classe de 21,4 dans le premier degré.

Les autres moyens supplémentaires sont consacrés aux priorités du quinquennat :

- améliorer la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers avec priorité donnée aux enfants en situation de handicap (création d'un fonds pour soutenir l'achat de matériel pédagogique adapté : 25 millions d'euros);
- mieux accompagner les territoires (plan ruralité, plan quartiers prioritaires, dispositif Cités éducatives, favoriser la scolarisation en très petite section, développer les internats d'excellence, développer les vacances apprenantes);
- favoriser le succès et le bien-être de tous les élèves (automatisation des bourses sur critères sociaux, poursuite des actions en faveur de la mixité sociale et scolaire, du dispositif des petits déjeuners à l'école);
- favoriser l'épanouissement de tous les élèves (lutte contre le harcèlement à l'école, engagement de l'école pour les jeux olympiques et paralympiques, poursuite du pass Culture pour les élèves de $6^{\text {ème }}$ et de $5^{\text {ème }}$ ).


## Au niveau académique

La baisse des effectifs dans les écoles publiques de l'académie se poursuit:

- 2587 élèves en 2022 (prévision de-3137);
- 5013 élèves en 2023 (prévision de - 3001);
et une prévision de-2740 élèves en 2024.
L'académie de Nantes comptera en conséquence 92 emplois de moins dans le premier degré, le taux d'encadrement (le P/E, soit le nombre d'enseignants pour 100 élèves) continuera néanmoins de s'améliorer dans tous les départements.

|  | Variation d'effectifs R 2024 | $\begin{gathered} \text { P/E } \\ 2023 \end{gathered}$ | Mesures R 2024 | $\begin{aligned} & \text { P/E prévu } \\ & \text { R } 2024 \end{aligned}$ |
| :---: | :---: | :---: | :---: | :---: |
| Loire-Atlantique | -699 | 5,72 | - 25 | 5,79 |
| Maine-et-Loire | - 508 | 5,76 | - 20 | 5,83 |
| Mayenne | -359 | 6,05 | - 17 | 6,08 |
| Sarthe | - 714 | 5,84 | - 10 | 6,00 |
| Vendée | -460 | 5,89 | - 20 | 6,02 |
| Académie | -2740 | 5,80 | -92 | 5,89 |

## Zoom : pourcentage d'emplois affectés au remplacement

Un point de vigilance: ne pas dégrader les moyens de remplacement.

|  | $\mathbf{2 0 2 1 - 2 0 2 2}$ | $\mathbf{2 0 2 2 - 2 0 2 3}$ | $\mathbf{2 0 2 3 - 2 0 2 4}$ |
| :--- | :---: | :---: | :---: |
| Loire-Atlantique | 9,34 | 10,79 | 10,49 |
| Maine-et-Loire | 9,02 | 9,16 | 9,64 |
| Mayenne | 8,71 | 8,37 | 8,07 |
| Sarthe | 7,28 | 8,89 | $\mathbf{7 , 4 8}$ |
| Vendée | 8,17 | $\mathbf{8 , 2 3}$ | $\mathbf{8 , 1 3}$ |
| Académie |  |  |  |

## Au niveau départemental

$\checkmark$ La diminution des effectifs de 359 élèves confirme une tendance baissière (- $11,3 \%$ en 5 ans;-20\% en douze ans);
$\checkmark$ Un retrait de 17 postes;
$\checkmark$ Un P/E de 6,08.

## La méthode d'élaboration de la carte scolaire

$\checkmark$ Elle garantit la lisibilité et l'équité territoriale, associe les élus et les représentants des personnels.
Il s'agit de partager les enjeux d'un territoire rural marqué par la baisse importante de sa démographie scolaire, pour maintenir une offre de proximité attractive, faire évolver son réseau scolaire public de la manière la plus pertinente, en s'inscrivant dans une démarche pluriannuelle (inscription dans un temps long pour identifier les tendances lourdes et inciter à l'action, pratiquer la temporalité différée pour accompagner cette action).
$\checkmark$ Elle est en cohérence avec les principes présentés au sein de l'Observatoire des dynamiques rurales installé par madame la Préfète et madame la Directrice académique le 14 décembre 2023 et réuni de nouveau le 22 janvier 2024.

## La carte scolaire 2024 dans le département se traduit par :

$\checkmark 18$ fermetures de classe
(NB : aucune de ces fermetures ne génère un taux d'encadrement supérieur à 24,5 élèves/classe);
$\checkmark 3$ ouvertures de classe;
$\checkmark 1$ ouverture d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA);
$\checkmark$ Un taux d'encadrement moyen qui reste stable et inférieur aux taux d'encadrement au niveau national : 20,93 élèves par classe (20,9 en 2023, 21,1 en 2022; 21,4 en 2021; 21,7 en 2020 ; 22,2 en 2019 ; 22,7 en 2018 ; 22,8 en 2017 et 23,4 en 2016);
$\checkmark$ Un appui sera apporté par le positionnement d'un titulaire remplaçant à mi-temps dans les écoles suivantes:

- Averton,
- Blandouet - Saint-Jean,
- La Pellerine,
- Montsûrs - Saint-Céneré.
- La carte scolaire présentée en CDEN résulte de diverses consultations: elle est examinée en groupe de travail puis présentée aux instances paritaires qui donnent leur avis sur les mesures annoncées.

Ainsi, sur les 24 fermetures envisagées lors du groupe de travail, le projet de fermeture d'une classe à l'école Jean Tardieu à Montsûrs a été écarté.

- Lors du CSA, deux projets de fermeture ont été abandonnés :
- à l'école de Bierné suite aux échanges avec les acteurs locaux, pour tenir compte de la présence d'élèves à besoins particuliers et des indicateurs de résultats scolaires ;
- à l'école de Marcillé, en raison de l'arrivée de nouveaux élèves.

Des mesures d'appui ont été décidées pour les écoles qui passent de 2 à 1 classe et pour accompagner certaines écoles. Pour celles-ci, un enseignant surnuméraire interviendra à mitemps tout au long de l'année scolaire. Il effectuera des remplacements l'autre moitié du temps.

Les écoles concernées sont les suivantes:

- École Paul Eluard (Mayenne),
- École Pierre et Marie Curie (Mayenne),
- Ecole Germaine Tillion (Laval),
- Ecole Hilard (Laval),
- Ecole La Senelle (Laval),
- Ecole de Blandouet/Saint-Jean,
- Ecole de Gorron,
- Ecole élémentaire de Renazé,
- Ecole d'Averton,
- Ecole de La Pellerine,
- Ecole de Saint-Cénéré - Montsûrs.
- Lors du CDEN, deux projets de fermeture ont été écartés:
- à l'école de Ruillé-Froid-Fonds (RPI Ruillé Froid Fonds - Villiers Charlemagne) en raison d'effectifs en légère hausse et d'une répartition pédagogique complexe;
- à l'école Françoise Dolto de Laval en raison d'effectifs en nette hausse.

Le détail des fermetures de classes (avec taux d'encadrement après mesure):

| Commune | Structure | Taux <br> d'encadrement | École |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| AVERTON | 3 à 2 classes | 23 | RPIC St Aubin du Désert et St Mars du Désert - Primaire |
| BEAULIEU SUR OUDON | 3 à 2 classes | 22,5 | Ecole de I'Oudon Primaire |
| BOUERE | 3 à 2 classes | 21,5 | Les Tilleuls -RPID avec St Brice Primaire |
| CHANGE | 13 à 12 classes | 22,08 | Groupe scolaire du chemin vert Primaire |
| CHATEAU-GONTIER | 8 à 7 classes | 22,14 | Chant d'Oiseau Elémentaire |
| CHATEAU-GONTIER | 8 à 7 classes | 21 | Jean Guéhenno Elémentaire |
| COUDRAY | 6 à 5 classes | 22 | Les Corylis Primaire |
| DESERTINES <br> FERMETURE <br> TRANSFERT A FOUGEROLLES DU PLESSIS | 2 à 0 classe <br> 4 classes | 15 | RPIC Marin Marie Primaire |
| HAMBERS | 3 à 2 classes | 22,40 | Emile Fussot RPID avec Jublains Élémentaire |
| LA PELLERINE <br> EXPERIMENTATION CLASSE UNIQUE | 2 à 1 classe | 22 | La clef des champs RPIC avec St Pierre des Landes |
| LA ROUAUDIERE | FERMETURE ÉCOLE |  | RPID avec St Aignan sur Roë |
| LAVAL | 3 à 2 classes | 23 | Marcel Pagnol Maternelle |
| L'HUISSERIE | 13 à 12 classes | 24 | Primaire |
| MAYENNE | 4 à 3 classes | 22,33 | Louise Michel Elémentaire |
| MONTSURS Ex SAINT CÉNÉRÉ | 2 à 1 classe | 24 | Christian Cabrol Primaire |
| NEAU | 4 à 3 classes | 24 | Pique Prune Primaire |
| SAINT FRAIMBAULT DES PRIERES | 4 à 3 classes | 22,67 | Henri Dès Primaire |

## Le détail des 3 ouvertures de classes

| Commune | Structure | Taux |  |
| :---: | :---: | :---: | :---: |
| CHANGE | Éencadrement | École |  |
| Ouverture ULIS école |  | Groupe scolaire du <br> chemin de fer |  |
| COSSE LE VIVIEN | Ouverture ULIS école |  | Jean Jaurès |
| LAVAL | 7 à 8 classes | 20,75 | Charles Perrault |

## Les projets de fusion

$\checkmark$ Écoles d'Évron:

- fusion des écoles maternelles
- école élémentaire

Les Grands Prés (2 classes)

+ La Grande Valaisière (2 classes)
+ Jean Monnet (8 classes + ULIS)
$=$ école primaire Jean Monnet (12 classes + ULIS).
$\checkmark$ Écoles d'Ernée:
- fusion des écoles
maternelle (4 classes)
+ élémentaire (8 classes + 1 ULIS)
$=$ école primaire Fernand Vadis ( 12 classes + ULIS).

La fusion des écoles d'Ernée ne recueille pas l'adhésion de l'équipe enseignante de l'école maternelle. Le dialogue se poursuivra dans les prochaines semaines.

Le projet de carte scolaire tient compte du contexte particulier de l'école Charles Perrault de Laval:
$\checkmark$ Ouverture d'une classe et renforcement de la décharge de direction qui passe pour une durée de trois ans de $33 \%$ à une décharge complète.

